

LA PRÉSENCE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : UN RÉEL BÉNÉFICE POUR VOTRE ENTREPRISE!

- Fidélisez un poste à fort taux de roulement grâce à une personne qui recherche la stabilité d'emploi.
- Bénéficiez d'un travail de qualité effectué par une personne motivée.
- Améliorez la culture organisationnelle de votre entreprise et l'ambiance de travail.
- Démystifiez ce handicap et engagez socialement votre entreprise.
- Enrichissez votre offre de services grâce au parcours de vie et aux expériences de ces personnes.
- Palliez le problème de rareté de la main-d'œuvre qualifiée.

Faites une différence dans la vie d'une personne : encouragez sa participation sociale et favorisez son autonomie financière en lui offrant un travail valorisant qui lui permettra d'améliorer sa qualité de vie.

TÉMOIGNAGE

Je m'appelle Yvonne de la compagnie Pro-Amino International. J'ai commencé à travailler depuis un certain temps avec une conseillère d'Intégration-Travail Laurentides et, grâce à elle, nous avons embauché une perle rare. Lucy a un handicap et ceci n'affecte en rien le travail qu'elle effectue chez nous. C'est une personne qui étudie beaucoup les gens, ce qui fait qu'elle a un bon sens de l'humour et qu'elle aime bien taquiner. Elle est très appréciée de tous et le directeur a souligné son bon travail à plusieurs reprises. Surtout n'hésitez pas à contacter Intégration-Travail Laurentides, vous allez rencontrer des gens extraordinaires pour vous aider dans vos démarches de recrutement. Je souhaite à tous de trouver une personne aussi précieuse pour sa gentillesse et son efficacité au travail. Merci Lucy.

Pro-Amino



INCAPACITÉ AUDITIVE

ÊTES-VOUS CONSCIENT DU POTENTIEL DE CES PERSONNES?

- Elles offrent un éventail de profils de formation et de parcours professionnels.
- Elles ont une grande motivation à travailler et désirent contribuer au succès de l'entreprise.
- Elles souhaitent faire de nouveaux apprentissages et sont soucieuses du travail bien fait.


LE SAVIEZ-VOUS?

Les personnes malentendantes ou sourdes peuvent utiliser diverses aides techniques, comme les appareils auditifs, ainsi que des stratégies de communication afin de pallier leur handicap!



PARTICIPEZ À CETTE STRATÉGIE GAGNANTE EN QUELQUES ÉTAPES SIMPLES :

- Discutez avec l'organisme référent pour
 - . préciser vos besoins;
 - . être épaulé dans la sensibilisation et la formation de votre milieu de travail à propos des caractéristiques et des besoins de la personne que vous accueillerez;
 - . être soutenu dans l'intégration et le maintien en emploi.
- Nommez un membre du personnel qui agira comme personne-ressource (mentor).
- Développez de nouvelles habitudes adaptatives, telles que se placer face à la personne, ne pas cacher sa bouche, bien articuler, répéter ou reformuler si cela est nécessaire. Réduisez les bruits ambiants et parlez une personne à la fois.
- Instaurez des moyens de communication adaptés au profil de la personne et à son degré de surdité.
- Donnez des consignes claires sur les tâches à effectuer, soyez précis et concis dans vos demandes en vérifiant la compréhension des consignes et les attentes de la personne.



L'incapacité auditive se caractérise par une altération partielle ou complète de l'audition. Certaines personnes sont nées avec une incapacité auditive, d'autres l'ont développée au cours de leur vie. Les personnes malentendantes (surdité partielle) communiquent oralement, tandis que les personnes sourdes (surdité complète) peuvent communiquer avec le langage des signes.

